

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 6 AVRIL 2018

Le conseil municipal s'est réuni le vendredi 6 avril 2018 à 20 H 30 sous la présidence du maire Jacky BONIN.

Absents excusés : Pascale BAILLET, Damien PACCAUD.

Après avoir approuvé le procès-verbal de la séance précédente, le conseil municipal a étudié les points suivants:

TAUX IMPOSITION 2018: Après examen, le conseil municipal décide de laisser inchangés les taux d'imposition 2018 soit : Taxe d'habitation : 13.43 % ; Taxe foncière sur le bâti : 10.57 % ; Taxe foncière sur le non bâti : 24.03 %. A noter que ces taux s'appliquent sur la base d'imposition déterminée par les services fiscaux de l'Etat et revalorisée forfaitairement dans le cadre de la loi de finances.

BUDGET PRIMITIF 2018 : Le conseil municipal vote le budget primitif 2018 qui s'établit comme suit :

INVESTISSEMENT : Dépenses 590.475.00 euros (dont 282.529.00 de restes à réaliser)

Recettes 590.475.00 euros (dont 111.145.00 de restes à réaliser)

FONCTIONNEMENT : Dépenses 424.924.00 euros

Recettes 453.537.00 euros

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS:

Acquisitions de terrains 17.700 euros

Aménagement local associatif : 192.625.00 euros dont

160.625.00 de restes à réaliser

Couverture métallique de l'école, cantine et garderie : 60.000

euros.

Chemin piétonnier 216.204.00 euros dont 96.204.00 de restes à

réaliser

Installation d'un poteau d'incendie sur le Chemin des Crues

6800.00 euros

Pose de brasseurs d'air à la Maison du Temps Libre 2.500.00

euros

Acquisition d'un défibrillateur supplémentaire avec coffret et

alarme qui sera installé à l'extérieur de la mairie afin de le rendre accessible en permanence : 2000.00

euros.. Le défibrillateur actuellement situé à la Maison du Temps Libre sera déplacé au stade de

football en raison de la fréquentation importante de ce lieu (entraînements FC LOUHANS

CUISEAUX, pétanque etc...).

SUBVENTIONS COMMUNALES : Le conseil municipal renouvelle l'attribution de subventions à diverses associations dont 1.200 euros pour la cantine scolaire RATTE/MONTAGNY et 600 euros pour la caisse des écoles de MONTAGNY.

Le conseil municipal étudie les questions diverses et fixe la prochaine réunion de conseil au vendredi 18 MAI 2018 à 20 heures 30.